



215 Ch de Gibbes 13248 Marseille Cedex 20
Tel & fax : 04-91-65-51-70 / cgtaf13@tele2.fr

NEGOCIATIONS SOCIALES DELEGUES DU PERSONNEL PLENIERE DU COMITE D'ENTREPRISE

1– Réunion de négociations sociales : 23/04/2010

Ce 1er échange semble s'engager comme ceux des années précédentes. Le DG a d'ores et déjà « planté le décor », il est vrai que cette réunion ressemblait plus à une pièce de théâtre bien répétée par certains qu'à un véritable début de négociations sur les plateformes revendicatives déposées par les syndicats. Le DG alterne comme à son habitude arrogance, mépris, sarcasmes, colère.

Les revendications du personnel :

- parcours et développement professionnel
- conditions de travail
- effectifs
- avantages acquis,

il les entend parce qu'il y est obligé mais veut les balayer d'un revers de main, arguments avancés :

- une COG à laquelle il souscrit et qu'il entend respecter
- un GVT ne lui permettant pas d'aller au-delà de ce qu'il s'est fixé.

Mais soyons rassurés, dixit le DG, à la CAF 13, on n'est pas les plus mal lotis ni les plus mal notés et finalement nous nous en sortons relativement bien; la Direction et les cadres de haut niveau ont certainement du s'en rendre compte sur leurs BS, pas nous ...

Le DG a maintenant notre plateforme revendicative en main. Un calendrier est fixé et c'est donc à partir de la prochaine réunion (17 mai) que nous devrions rentrer dans le vif du sujet.

2– Réunion des délégués du personnel : 27/04/2010

La Direction y est représentée par la directrice des ressources humaines. Plusieurs questions ont été abordées dont une que nous posons toutes les années à la même période :

A quelle date doit paraître la note de service concernant le recrutement des enfants du personnel pour les 2 mois d'été ?

Quelle ne fut pas notre surprise d'entendre que même ce petit avantage accordé au personnel de la CAF se voyait supprimer avec comme argument les recommandations de la HALDE qui préconiserait qu'il s'agit là d'une discrimination à l'embauche. Effectivement, il s'agit bien là pour nous, dans le cadre de la suppression de cet avantage, d'une discrimination mais à l'inverse puisqu'il est refusé aux enfants du personnel (parce qu'ils sont enfants du personnel) un emploi saisonnier à la CAF 13.

Parce qu'il faut bien recadrer les choses : il y a environ 1100 employés dans notre organisme, seuls 12 enfants du personnel sont recrutés par tirage au sort l'été en tant que saisonnier, 6 en juillet, 6 en août, un seul enfant par employé qui ne travaillera qu'un mois puis qu'il n'aura plus le droit de candidater les années suivantes.

Bref, il semblerait que nous soyons des nantis sauf que l'argument avancé ne tenant pas la route, la Direction finit par donner la vraie raison : restrictions budgétaires et nous le savons tous, en matière budgétaire, elle fait SES choix...

3- Plénière du Comité d'Entreprise : 29/04/2010

Présidée par le Directeur Adjoint qui a mené cette réunion au pas de charge malgré un ordre du jour assez chargé et dont nous aborderons les questions qui nous semblent essentielles.

Comité d'entreprise : le bilan comptable 2009 nous a été remis en séance par le secrétaire du CE. Il sera présenté lors de la prochaine séance plénière. D'ores et déjà un excédent budgétaire de 40 000 € nous est annoncé (appelé bénéfice !) pour 2009, ce qui nous conforte dans l'idée de dire que d'autres choix sont possibles dans la gestion du CE. Nous n'avons pas été en mesure de les imposer du fait que nos élues (écartées du bureau en 2006 après les dernières élections professionnelles) ne participent pas à sa gestion.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu le 9 juin 2010, ce sera là l'occasion de changer la donne.

Bilan social 2009 - effectifs - stock et accueil : Nous avons examiné les documents qui nous ont été remis (bilan social, état trimestriel des effectifs) et nous avons noté pour 2009 une augmentation des effectifs d'environ 45, nous sommes bien loin du compte puisque lors de la signature du protocole de sortie de grève (3/09) il avait été convenu que 80 embauches étaient nécessaires compte tenu des charges de travail en constante augmentation.

Quelques points à soulever quand même :

- une augmentation sensible des effectifs de la Direction qui passe de 8 agents de direction en 2007 à 11 en 2009.
- une augmentation globale des 10 rémunérations les plus élevées de 24 000 € par rapport à 2008.
- une augmentation de l'absentéisme qui interroge sur nos conditions de travail et le mal-être qui en découle.
- le recours permanent à l'embauche de CDD (une moyenne d'environ 46 par mois), ce qui confirme bien que 80 embauches en 2009 étaient nécessaires.

Une rubrique nous a particulièrement interpellés : « somme des dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail » : 2 185 601 €. Nous avons fait remarquer à la Direction que nous n'avons pas eu l'impression d'avoir vu grand-chose s'améliorer et que cette revendication était toujours prioritaire pour le personnel. La Direction s'en indigne car elle affirme avoir fait un effort énorme dans ce domaine ... peintures, renouvellement de matériel, travaux divers, etc ...

Nous en concluons donc que nous sommes tous des ingrats, et oui, décidément nous ne sommes jamais contents!!!

Concernant les stocks : mauvaise nouvelle, 51109 BT dans les corbeilles, CRA: 3000, situation inquiétante (pas de chiffre) au FSE/FSL, mais tranquillisons nous, EOLE serait à jour. La situation est donc loin de s'assainir et, malgré la baisse des stocks constatée en mars (33000 BT) qui n'était qu'illusoire et fictive (appel aux heures supp et autres subterfuges), on se rend bien compte que seule une politique d'embauche volontariste pourra régler ce récurrent problème.

Une autre solution a semble-t-il été choisie, et quand la question est posée de recruter les personnes figurant sur la liste d'attente du dernier examen et d'en envisager un nouveau, la Direction répond que la CNAF a appréhendé ce problème d'effectifs et qu'elle prévoit l'embauche de ... 400 CDD pour des plateformes téléphoniques régionales : 27 sur la région PACA dont 14 pour la CAF 13.

Cette mesure provisoire (5 mois) sera financée par une partie des excédents budgétaires 2009 soit 6 millions d'euros.

Quant à la fonction accueil, la Direction est obligée de l'admettre, elle constitue un point énorme dans notre activité, le nombre de jours d'accueil effectués par les TC ne cessant d'augmenter et avec, le stress qu'engendre la pénibilité de cette fonction. Aux grands maux, les grands remèdes, la solution est trouvée : des contrôleurs volontaires renforceront provisoirement les équipes d'accueil.

La boucle est bouclée : moins de contrôleurs → plus de retard au service contrôle → plus de dossiers souvent sensibles en souffrance avec pour conséquences inévitables, plus d'affluence à l'accueil.

Gestion des incivilités : un groupe de travail au niveau local est actuellement à l'œuvre, une 1ère grille de gestion des incivilités a été proposée mais elle semble ne pas donner satisfaction. La CNAF s'est emparée de ce sujet suite aux interventions répétées de plusieurs CAF dont la CAF 13 qui serait particulièrement touchée par ce problème.

Une grille élaborée au niveau national devrait être finalisée prochainement. A la CAF 13, une prochaine réunion du groupe de travail dont nos élus CHSCT font partie doit se tenir le 26/05/2010.

Vœux de mobilité et affectation des agents des pépinières : ce dossier est encore en cours d'étude : examen global des demandes du personnel et des besoins des différents services (niveau de polyvalence, nombre...). La note de service devrait paraître début juin 2010.

Dotation RSA : même réponse que lors des plénières précédentes, la procédure est toujours en cours, une petite nouveauté toutefois : l'avocat de la Direction est intervenu auprès de l'état afin que le traitement de cette procédure soit accéléré!!

PDE : selon la Direction, toutes les actions sont mises en œuvre pour l'aboutissement de ce projet, à savoir : rencontre avec la RTM, mise en place d'une base de covoiturage via le site intranet de la CAF 13 et expérimentation de la nouvelle navette à compter du 1er avril. Toujours d'après la Direction, la navette peut « mieux faire » (en terme de fréquentation), sauf qu'à notre sens, il est prématuré de tirer des conclusions dès maintenant étant donné que le mois d'avril correspond à une période de congés.

Le groupe de travail concernant ce dispositif devrait se réunir prochainement et peut-être faire de nouvelles propositions notamment par rapport aux horaires de la navette.

Ces 3 dernières rencontres l'ont encore démontré, la Direction refuse de s'engager dans de véritables négociations.

Un constat s'impose : **c'est tous ensemble**, par notre mobilisation, que nous serons en mesure d'obtenir nos revendications et de véritables avancées

NOUS CONTACTER :

Tél : 04.91.63.31.70

Postes : 6941 et 6942

Adresse mail : cgtaf13@sfr.fr

Notre site : www.cgtaf13.fr

**Le 9 juin 2010
auront lieu les élections professionnelles
Comité d'entreprise
Délégués du personnel**

2010-2013

Votez CGT